

LE BUDGET DE L'ÉTAT VOTÉ POUR 2014

en quelques chiffres

(Loi de finances initiale)



Évaluation des recettes perçues par l'État en 2014

(art. 60 de la loi de finances initiale pour 2014)

en millions €

RECETTES FISCALES (BUDGET GÉNÉRAL)

Impôt sur le revenu (produit net)	74 360
Impôt sur les sociétés (produit net)	38 852
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	13 306
Taxe sur la valeur ajoutée (produit net)	139 469
Autres contributions fiscales	18 367

Total des recettes fiscales nettes (A) **284 354**

RECETTES NON FISCALES (BUDGET GÉNÉRAL)

Dividendes et recettes assimilées	5 074
Produits du domaine de l'État	1 955
Produits de la vente de biens et services	1 178
Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	892
Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	1 380
Divers	3 338

Total des recettes non fiscales (B) **13 817**

RECETTES NETTES AVANT PRÉLÈVEMENTS (A+B) **298 171**

PRÉLÈVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT

<i>Prélèvements au profit des collectivités territoriales</i>	<i>54 193</i>
<i>Prélèvements au profit de l'Union européenne</i>	<i>20 224</i>

Total des prélèvements sur recettes (C) **74 417**

FONDS DE CONCOURS (D) **3 906**

TOTAL DES RECETTES NETTES DU BUDGET GÉNÉRAL (A+B-C+D) **227 660**

BUDGETS ANNEXES (y compris fonds de concours) **2 389**

COMPTES SPÉCIAUX **194 135**

Tableau de l'équilibre budgétaire de l'État pour 2014

(art. 60 de la loi de finances initiale pour 2014)

en millions €

BUDGET GÉNÉRAL

RESSOURCES :

Recettes fiscales brutes	386 410
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	102 056
Total des recettes fiscales nettes	284 354
Recettes non fiscales	13 817
Recettes résultant de fonds de concours	3 906
<i>A déduire : Prélèvements au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i>	74 417
Total des ressources nettes du budget général (A)	227 660

CHARGES :

Dépenses relatives aux missions	407 368
Dépenses correspondant aux fonds de concours	3 906
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	102 056
Total des charges nettes du budget général (B)	309 218

SOLDE DU BUDGET GÉNÉRAL (C=A-B) - 81 558

BUDGETS ANNEXES

Ressources (y compris fonds de concours)	2 389
Dépenses (y compris sur fonds de concours)	2 377
Solde des budgets annexes (D)	12

COMPTES SPÉCIAUX

RESSOURCES :

Ressources affectées (<i>aux comptes d'affectation spéciale</i>)	71 407
Remboursements des prêts et avances (<i>comptes de concours financiers</i>)	122 559
Excédent net des comptes de commerce et des comptes d'opérations monétaires	169
Ressources totales des comptes spéciaux (E)	194 135

CHARGES :

Dépenses relatives aux missions des comptes d'affectation spéciale	70 924
Dépenses relatives aux missions des comptes de concours financiers	124 236
Charges des comptes spéciaux (F)	195 160
Solde des comptes spéciaux (G = E-F)	- 1 025

SOLDE DU BUDGET DE L'ÉTAT (C+D+G) - 82 571

Crédits de paiement ouverts par mission en 2014 *

(art. 61, 62 et 63 de la loi de finances initiale pour 2014)

en millions €

MISSIONS DU BUDGET GÉNÉRAL

Action extérieure de l'État	2 949
Administration générale et territoriale de l'État	2 739
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales	3 195
Aide publique au développement	2 899
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	2 969
Conseil et contrôle de l'État	631
Culture	2 589
Défense	38 921
Direction de l'action du Gouvernement	1 345
Écologie, développement et mobilités durables	9 749
Économie	3 647
Égalité des territoires, logement et ville	8 122
Engagements financiers de l'État	50 864
Enseignement scolaire	64 964
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	11 426
Immigration, asile et intégration	659
Justice	7 806
Médias, livre et industries culturelles	811
Outre-mer	2 058
Politique des territoires	319
Pouvoirs publics	990
Provisions	35
Recherche et enseignement supérieur	31 338
Régimes sociaux et de retraite	6 513
Relations avec les collectivités territoriales	2 711
Remboursements et dégrèvements	102 056
Santé	1 295
Sécurités	18 238
Solidarité, insertion et égalité des chances	13 859
Sport, jeunesse et vie associative	546
Travail et emploi	11 125
Total pour le budget général (A)	407 368

* Les crédits autorisés par la loi de finances sont constitués :

- d'autorisations d'engagement (AE) ;
- de crédits de paiement (CP).

Les informations du présent document ne portent que sur les CP, qui constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées, au cours de l'année 2014, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AE autorisées.

MISSIONS DE BUDGETS ANNEXES

Contrôle et exploitation aériens	2 155
Publications officielles et information administrative	203

Total pour les budgets annexes (B) **2 358**

MISSIONS DE COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

Aides à l'acquisition de véhicules propres	270
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	1 402
Développement agricole et rural	126
Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	377
Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage	866
Gestion du patrimoine immobilier de l'État	550
Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien, des systèmes et des infrastructures de télécommunications de l'État	11
Participation de la France au désendettement de la Grèce	501
Participations financières de l'État	10 012
Pensions	56 500
Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	309

Total pour les comptes d'affectation spéciale (C) **70 924**

MISSIONS DE COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

Accords monétaires internationaux	-
Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	7 542
Avances à l'audiovisuel public	3 551
Avances aux collectivités territoriales	97 647
Avances aux organismes de sécurité sociale	12 692
Prêts à des États étrangers	1 494
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	1 310

Total pour les comptes de concours financiers (D) **124 236**

TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT (CP) OUVERTS POUR L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ÉTAT (A+B+C+D)**604 886**

Évaluation des CP à ouvrir en raison des fonds de concours **3 925**

Dont :

- missions du budget général	3 906
- missions de budgets annexes	19

TOTAL GÉNÉRAL (CP ouverts + CP prévisibles sur fonds de concours)

608 811

Plafonds des autorisations d'emplois pour 2014 *

(art. 65 de la loi de finances initiale pour 2014)

EMPLOIS INSCRITS AU BUDGET GÉNÉRAL (répartis par ministère)

Affaires étrangères	14 505
Affaires sociales et santé	10 558
Agriculture, agroalimentaire et forêt	31 000
Culture et communication	10 932
Défense	275 567
Écologie, développement durable et énergie	34 486
Économie et finances	147 252
Éducation nationale	964 897
Égalité des territoires et logement	13 808
Enseignement supérieur et recherche	9 377
Intérieur	278 023
Justice	77 951
Outre -mer	5 307
Redressement productif	1 267
Services du Premier ministre	9 840
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	9 900

Total pour le budget général **1 894 670**

BUDGETS ANNEXES

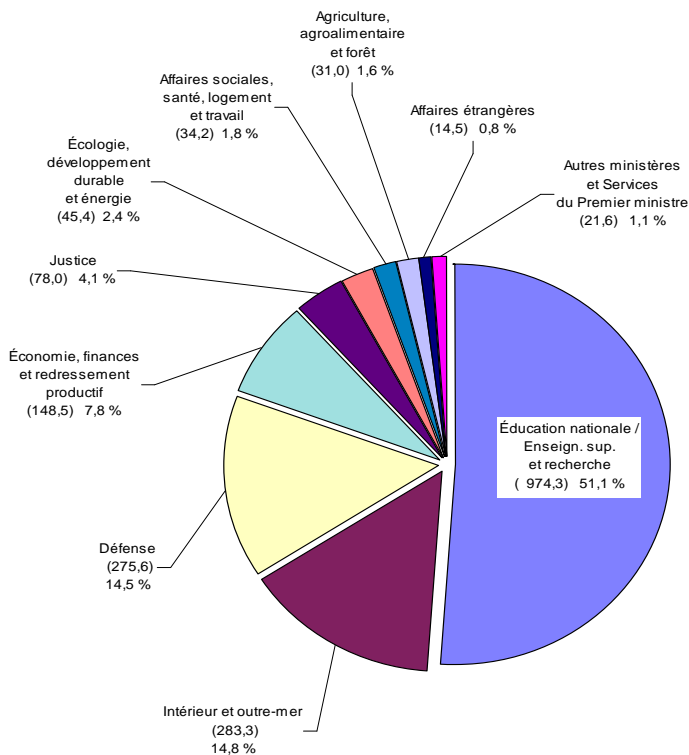
Contrôle et exploitation aériens	10 925
Publications officielles et information administrative	829

Total pour les budgets annexes **11 754**

TOTAL GÉNÉRAL **1 906 424**

* Les plafonds d'emplois sont exprimés en équivalents temps plein travaillé (ETPT) ; ils sont établis :
- par ministère pour ce qui concerne le budget général ;
- par budget annexe.

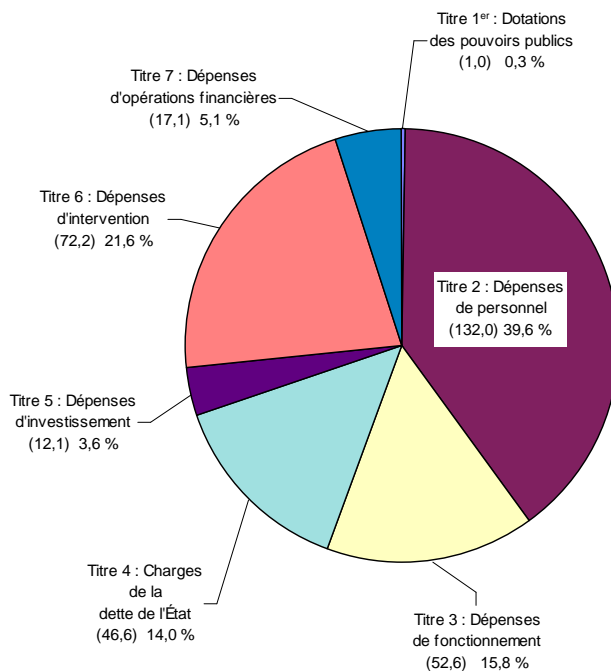
Répartition des 1 906 424 emplois de l'État autorisés pour 2014 *



* Dans le graphique, l'unité de dénombrement des emplois de chaque ministère est le millier d'équivalents temps plein travaillé (ETPT).

Outre les 1 906 500 ETPT de l'État, le budget de l'État finance indirectement, en totalité ou en partie, environ 392 000 équivalents temps plein (ETP) des opérateurs de l'État (art. 66 de la loi de finances initiale pour 2014), notamment les ETP des universités et grandes écoles (environ 160 000), ceux des établissements publics de recherche (75 000), ceux de Pôle emploi (47 000), ainsi que ceux des secteurs de l'agriculture, alimentation, pêche, forêt et affaires rurales (15 000) et de la culture (15 000).

Analyse par nature des charges budgétaires de l'État pour 2014 *



* Selon les titres définis par l'art. 5 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

Le présent graphique répartit entre titres 333,6 milliards d'euros de dépenses autorisées, qui correspondent au total des crédits ouverts en loi de finances initiale pour 2014 au budget général (407,4 Md€) et sur comptes d'affectation spéciale (70,9 Md€), diminué de 102,1 milliards d'euros de dépenses de remboursements et dégrèvements d'impôts et de 42,6 milliards d'euros de crédits inscrits à la fois au budget général et au compte d'affectation spéciale relatif aux Pensions.

Document réalisé
par le **bureau des lois de finances** et la **cellule communication**
de la **direction du BUDGET**
-Janvier 2014-